

N° 539 mars 2015

N°CPPAP 0215s07170

Fédération FO de la métallurgie

le journal



www.fo-metaux.org

Un congrès d'unité pour préparer l'action

Près de 3 000 militants se sont retrouvés à Tours du 2 au 6 février pour le XXIII^{ème} congrès confédéral de FO. Au-delà du bon bilan des quatre années écoulées, les congressistes ont tracé la feuille de route pour celles qui viennent.

Constellium Issoire - p. 14
Les métallos ont le vent en poupe

Stelia Méaulte - p. 19
Fusion accomplie !

Airbus Helicopters Marignane - p. 20
accueille Jean-Claude Mailly

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,61 euros

SMIC brut mensuel : 1457,52 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 170 euros par mois

(pour l'année 2015 : 38 040 euros)

Coût de la vie :

-1 % en janvier (-1 % hors tabac);

-0,4 % en glissement sur les 12 derniers mois (-0,5 % hors tabac).

Chômeurs : 3 481 600

(catégorie A, publiés le 26 février 2015)

Indice de référence des loyers :

125,29 (4^e trimestre 2014).

Taux d'intérêt (25 février) :

-0,05 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

XXIII^e Congrès Confédéral :

Un congrès d'unité et de développement

4-11

7 Actualité syndicale

Constellium Issoire : FO a le vent en poupe 14

GESIM : accord ou désaccord ? 14

Région Parisienne : Les trésoriers au rapport 15

Amtcor Sélestat : devenir n°1 15

PCA Metz : objectif maintien des emplois 16

Auvergne Aéronautique : sauvetage réussi ? 16

PCA Mulhouse : FO devient n°1 17

USM de la Moselle :
en marche pour le développement 17

Legrand Limousin : passage de relais 18

Delphi Diesel La Rochelle : la survie en question 18

Stelia Méaulte : fusion accomplie ! 19

18 Infos

Airbus Helicopters Marignane
accueille Jean-Claude Mailly

20

21 Vos droits

Tout savoir sur le compte personnel de formation 21

22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Un congrès confédéral de qualité

Le journal de ce mois est en grande partie consacré au XXIII^e Congrès des syndicats de la Confédération FO qui s'est tenu à Tours du 2 au 6 février. Ce congrès a rassemblé près de 3 000 participants, avec des délégués mandatés par leur syndicat. Notre Fédération y a tenu toute sa place et les métallos ont été nombreux à participer à cet événement et à intervenir à la tribune en des débats fructueux. Le slogan du congrès était : « Les revendications maintenant ; la République encore ; l'indépendance toujours », ce qui colait fortement à l'actualité.

Le Secrétaire Général de la Confédération, Jean-Claude MAILLY, a présenté le rapport d'activité de la Confédération. Il a abordé tous les thèmes d'actualité et le contexte difficile dans lequel nous nous trouvons, notamment du fait de la politique d'austérité menée par le gouvernement. A l'issue de cette présentation, 163 participants des secteurs du privé comme du public sont intervenus et chaque militante ou militant a ainsi pu s'exprimer. A la fin de ces interventions, Jean-Claude MAILLY a apporté ses réponses. S'en sont suivis les votes pour les différents rapports. Le rapport d'activité a été adopté à 97,07 % ; celui de la trésorerie à 97,44 %. Ces résultats reflètent l'image du mandat accompli par l'équipe sortante. Les métallos qui étaient mandatés par leur syndicat ou par d'autres syndicats de la métallurgie ont voté pour le rapport d'activité et celui de la trésorerie. Ce fut un congrès de rassemblement où l'unité a été de mise, ce qui, dans le contexte économique et de représentativité, était plus que nécessaire. Quatre résolutions ont été adoptées à la quasi-unanimité : la générale, la protection sociale, la sociale et l'Outre-Mer. Les métallos ont participé activement aux débats de ces résolutions et ont fait adopter de nombreux amendements, notamment pour la sociale, insistant par exemple sur la place des femmes dans notre organisation.

A l'issue de ce congrès, le Comité Confédéral National s'est réuni le samedi 7 février et a élu les instances. Conformément aux statuts, notre Fédération présentait trois

candidats : Frédéric HOMEZ à la CE Confédérale ; Hervé PERIER à la Commission de Contrôle Confédérale et Frédéric SOUILLOT au Bureau Confédéral. Les trois candidats ont été élus. Des métallos qui étaient présentés par leur UD ont également été élus à la Commission Confédérale des Conflits ; il s'agit de Jean-Louis DUPAIN et Franck LAUREAU. Pour le bureau confédéral, Jean-Claude MAILLY a été réélu au poste de Secrétaire Général à 99 %, Patrick PRIVAT au poste de Trésorier et tous les sortants qui se représentaient ont également été élus. Il y a deux nouveaux secrétaires confédéraux, Frédéric SOUILLOT et Jocelyne MARMANDE, issus respectivement de la Métallurgie et de la FGTA. Il y a donc eu deux départs du bureau confédéral : Rose BOUTARIC et Jean-Marc BILQUEZ, qui a été un métallo et que nous saluons pour les années passées à la Fédération comme à la Confédération. Ils ont tous les deux fait valoir leurs droits à la retraite. La Fédération, au travers de ses interventions, les a remerciés pour leur militantisme et le travail accompli au sein de notre organisation.

Ce fut un Congrès réussi et de qualité. Au travers des résolutions, la feuille de route pour le prochain mandat confédéral est bien définie. Le congrès a décidé et arrêté le principe d'une journée de grève interprofessionnelle, et si possible dans l'action commune. Des contacts ont été pris avec les autres organisations syndicales ; malheureusement, trois d'entre elles ont refusé cette initiative pourtant nécessaire. Cette journée d'action aura lieu le 9 avril. Notre Confédération va rédiger des tracts et affiches et la Fédération appelle d'ores et déjà ses syndicats à se mobiliser pour convaincre les salariés et pour réussir cette journée. Il faut qu'ils s'expriment et démontrent au gouvernement et au Medef leur ras-le-bol face à l'austérité, qui au travers des différentes réformes détruit chaque jour leurs droits et avantages, voire leur emploi.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

XXIII^e Congrès Confédéral FO : un rendez-vous d'unité et de développement

La ville de Tours a accueilli le XXIII^e congrès confédéral de FO du 2 au 6 février. Pas moins de 3 000 délégués se sont retrouvés au Parc des expositions. Au-delà du bilan des quatre années écoulées depuis le congrès de Montpellier, au travers des combats menés et des succès remportés, les débats ont largement porté sur la ligne à tenir pour les années à venir, et notamment sur la nécessaire mobilisation de notre organisation pour combattre l'austérité et défendre les salariés. Ce congrès d'unité autour de Jean-Claude Mailly, réélu au poste de secrétaire général de la Confédération, a confirmé que notre organisation était sur la bonne voie et a arrêté le principe d'une journée de grève interprofessionnelle.

Le congrès confédéral FO de Tours qui s'est achevé le 6 février a vu la réélection haut la main de Jean-Claude Mailly pour un quatrième mandat de secrétaire général. Le rapport d'activité a été plébiscité avec 97,07 % des voix et le rapport de trésorerie a été adopté avec 97,44 % des voix. La quasi-totalité des intervenants à la tribune a salué l'action du secrétaire général et du bureau confédéral, qui ont mis notre organisation « sur la bonne voie ». Souvent passionnés, les débats ont permis de dresser un tableau assez large de l'action de FO dans tous les domaines de la sphère économique, publique comme privée, ainsi que des succès de notre organisation. Tous les participants se sont retrouvés autour du rejet de la politique menée par le gouvernement et le patronat, qui ne consiste qu'à amplifier l'austérité, organiser le recul social et compromettre chaque jour davantage une relance qui ne pourra passer que par celle du pouvoir d'achat.

La bonne voie

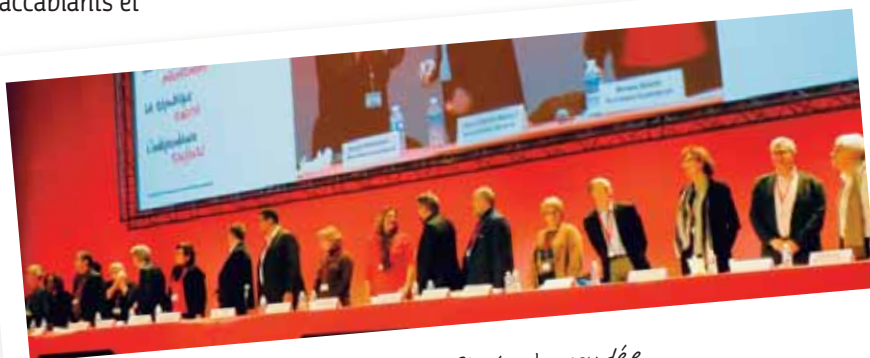
Car si notre organisation est trop souvent seule à se battre et à résister, les constats effectués lors de ce congrès quant à la situation économique et sociale ont été accablants et

ont montré qu'il faudrait redoubler d'effort pour défendre les salariés. Pacte de responsabilité, Loi Macron, CICE, retraites, IRP. Autant de dispositifs ou d'



La Fédération FO de la métallurgie a largement tenu son rang.

cadres qui endommagent la République sociale sans pour autant avoir d'effets sur l'emploi. Partout, les salariés sont confrontés à des PSE, des délocalisations, des plans de sauvegarde de la compétitivité et un grignotage systématique de leurs droits. Face à cette situation, la justesse des positions de notre organisation, si elle est à saluer, ne suffit plus. Les congressistes, plus offensifs que jamais, se sont accordés sur la nécessité de créer le rapport de force afin d'inverser la tendance. C'est pourquoi le principe d'une journée d'action interprofessionnelle a été arrêté. Les métallos ont activement participé aux débats ainsi qu'aux différentes commissions. Ils sont également nombreux à être montés à la tribune pour des interventions de qualité.



Une équipe confédérale soudée.

Jean-Claude Mailly

« Retrouvons la place qui est la nôtre : la première ! »

« Face aux attentats barbares et intolérables des 7, 8 et 9 janvier, les Français ont été capables de se retrouver dans la rue pour manifester avec force leur attachement à la liberté, à la démocratie et aux valeurs républicaines dont FO est un des plus fervents défenseurs. » C'est par ces mots liés à l'actualité la plus récente et la plus tragique que le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly a débuté sa présentation du rapport d'activité. Ces valeurs sont d'ailleurs revenues comme un fil rouge lors de ses différentes interventions. Il s'est insurgé de voir les pouvoirs publics tenter de récupérer cette mobilisation. « Il ne saurait y avoir d'unité nationale sur les questions économiques et sociales, a-t-il averti. Au nom de l'unité nationale, on ne peut accepter la continuation d'une orientation politique économique libérale/sociale régressive qui se traduit notamment par le pacte de responsabilité ou le projet de loi Macron. » Et d'ajouter : « Il n'est pas question de renier nos positionnements et revendications au nom de cette unité nationale comme semblait le souhaiter le président de la République lors de ses vœux, s'appuyant sur cette notion pour notamment appeler les partenaires sociaux à conclure un accord sur la modernisation du dialogue social. On ne restaure pas le pacte social et républicain en détricotant les droits sociaux. »

Face à une crise sociale, économique et démocratique mondialisée, le syndicalisme incarne la résistance et la mobilisation contre une austérité aidée par le renoncement des gouvernements à changer de politique. Si FO est parfois bien seule à défendre les salariés en France, la solidarité syndicale demeure une réalité au niveau international, comme l'a montré la présence de 29 délégations syndicales de 25 pays. Et cette solidarité est chaque jour plus nécessaire. « Sept ans déjà que le système capitaliste est en crise, a déploré Jean-Claude Mailly. L'économie est enrayée et ne repartira pas tout de suite. La rupture avec l'austérité se fait attendre, la planète compte 30 millions de chômeurs de plus qu'avant la crise et seules les organisations syndicales peuvent les aider et les défendre. » Face à un capitalisme libéral socialement, économiquement et démocratiquement destructeur, il a évoqué les

récentes élections grecques, porteuses d'espoir pour les salariés mais qui sont aussi une chance de repenser la construction européenne. Il a d'ailleurs fustigé la « coquille vide » que constitue le plan Juncker et rappelé la revendication de FO : consacrer pendant 10 ans 2 % du PIB annuel européen à la relance en arrêtant de s'acharner sur des réformes structurelles qui ne font que comprimer les salaires et menacer la protection sociale. Dans une France qui tourne au ralenti, il a martelé la seule réponse à même de relancer l'économie, la réponse FO : une véritable dynamisation des politiques salariales. « Nous savions que le Pacte de responsabilité n'était pas une solution, nous l'avons dit et malheureusement nous avons raison », a-t-il tonné. Pour FO, le gouvernement a sous-estimé la gravité de la crise et pris de mauvaises décisions qui ont fait exploser la précarité. « Les informations que nos militants font remonter du terrain portent toutes les mêmes angoisses, les mêmes peurs. » Chômage, perte du pouvoir d'achat, pressions au sein des entreprises, impôts en hausse... « Il y a une réelle crainte de l'instant et de l'avenir que notre gouvernement ne veut pas entendre. Au contraire, il accentue une politique que leurs prédécesseurs avaient déjà mis en place et dont le dernier avatar est le projet de loi Macron. » Il a rappelé que notre organisation exige également l'arrêt du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi), une politique industrielle ambitieuse et demande que les entreprises bénéficiant d'aides publiques « soient soumises au préalable à des engagements et contreparties » sur l'emploi, l'investissement et les salaires. Il a conclu en prévenant qu'il fallait se préparer à une journée de grève interprofessionnelle et en appelant les militants à poursuivre leurs efforts de développement et de syndicalisation afin que notre organisation puisse faire vivre le réformisme militant et retrouve la place qui est historiquement la sienne : la première. « C'est à notre portée, cela ne dépend que de nous ! »

Le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly s'est exprimé à plusieurs reprises lors de ce congrès et a été ovationné par les militants. FO Métaux revient sur l'essentiel de ses interventions.



Frédéric Homez

« Un seul vrai réformisme : le nôtre ! »

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez est monté à la tribune pour une intervention remarquée et applaudie, qui a permis de réaffirmer les positions de notre organisation et son soutien à l'action de la Confédération FO et de l'équipe emmenée par Jean-Claude Mailly.

Lors de son intervention à la tribune, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a eu à cœur de faire passer un certain nombre de messages. Il a commencé par saluer et remercier Jean-Claude Mailly et la Confédération FO, qui ont pleinement respecté le mandat qui leur avait été confié à Montpellier en 2011 dans l'ensemble de leurs positions et de leurs actions. Il a ensuite réagi à certaines interventions choquantes pour les militants et notre organisation, et à des parallèles inacceptables : « La défense du secteur public est primordiale, tout comme celle du privé et de l'industrie, et Jean-Claude Mailly a montré toute sa détermination dans ce domaine. Aussi, il n'est pas acceptable que certains écrivent à l'ensemble des fédérations FO et des unions départementales au nom de la Confédération pour critiquer lâchement au lieu de débattre dans les règles. »

Se développer dans l'unité

Louant la force de FO, que démontrent les bons résultats électoraux de notre organisation, notamment dans la métallurgie, il a salué l'excellent travail de terrain des militants. Rappelant que l'action est dans l'entreprise, il a souligné que c'était aussi là que se défendait la représentativité, appelant à se battre pour créer de nouvelles implantations et se développer dans l'unité. Pour ce faire, FO doit conserver sa marque réformatrice, celle qui fait sa différence et est inscrite dans son ADN, et ne pas

laisser d'autres la récupérer pour la pervertir. « C'est à nous de défendre les intérêts et les droits des salariés par le seul vrai réformisme : le nôtre ! »

Commentant l'arrivée d'un métallo à la tête d'une autre centrale syndicale, il a pointé ce qui séparerait cette organisation de la nôtre : « On ne saurait être plus différents, puisque sur les nombreux dossiers où j'ai dû intervenir dans la métallurgie, je ne l'ai presque jamais vu. Il ne venait pas aux négociations. Il ne signait jamais d'accords. En termes d'action et de conception du syndicalisme, un véritable fossé nous sépare. »

Sur les combats à venir, il a conclu : « La force, le respect de nous-mêmes, les revendications, les actions ; tout cela est nécessaire mais il faut aussi se donner des moyens et des objectifs. Nous devons créer le rapport de force et réunir les conditions qui nous permettront de faire reculer le gouvernement et l'austérité, mais aussi de préserver le dialogue social qui fait l'objet d'attaques sans précédents. Il faut se battre, d'accord, mais pas n'importe comment sinon nous userons nos forces sans obtenir de résultats. »



Les interventions des métallos : « Place à l'action »



**Hervé Perier,
trésorier FO Métaux**

« La défense des intérêts collectifs et individuels des salariés, voilà ce qui est au cœur de notre action. Alors que notre organisation ne cherche qu'à construire, nous sommes face à un patronat qui tente pour sa part de détruire tout ce qui a été bâti, en concentrant ses attaques en priorité contre le CDI. Dans ce contexte, le bureau confédéral de FO a su maintenir sa ligne et agir avec liberté et indépendance, ce qui s'est parfois traduit par le refus de signer des accords qui n'étaient pas bons pour les salariés. Mais si notre organisation a su tenir le cap et les orientations fixées en 2011 à Montpellier, nous constatons que dans nos propres murs, certains refusent d'entendre et continuent de jouer leur propre partition, de manière aussi lâche qu'anonyme. Ce genre de comportement n'est pas acceptable, tant au dehors que dans notre organisation. Qu'on nous laisse faire le travail pour lequel nous sommes mandatés ! Qu'on nous laisse rendre à notre organisation sa place de première organisation syndicale de France ! »



**Denis Lenglet,
Métaux des Yvelines**

« La loi Macron n'est pas seulement un fourre-tout, c'est aussi un dédale et une méthode. Il n'est pas normal qu'il faille à ce point faire du décryptage pour la comprendre. Mais une fois que c'est fait, on comprend qu'elle ne vise pas moins que la remise en cause du Code du travail et la mort des Prud'hommes. Si cette loi

passé, alors tous les éléments du contrat de travail seront discutés de gré à gré avec chaque patron. Si on perd ce contrat collectif qui protège tous les salariés, alors on perd tout et on laisse effacer 200 ans de lutte. Heureusement, notre organisation s'y oppose. Mais elle doit aussi apporter des réponses et des solutions pour protéger les acquis des salariés contre les initiatives du patronat et du gouvernement. Pour cela, commençons par instaurer un rapport de force et prendre nos responsabilités en mobilisant les salariés afin de mettre en échec ce projet de loi. La situation est intolérable et FO doit dire stop ! »



**Sébastien Vacher,
ArcelorMittal**

« Le PSE auquel notre site a été confronté était du même type que celui de Florange. Mais grâce à FO, nous avons pu éviter la vente du site à la découpe et avons obtenu un plan de départs volontaires. Nous avons dû nous battre pendant 18 longs mois, alors que le carnet de commandes sur Bourg-en-Bresse est plein ! Les équipes FO en sont ressorties plus soudées et plus fortes. Elles ont réussi à défendre l'emploi et l'avenir des sites. Nous sommes majoritaires sur la moitié des sites, FO pèse 27 % et nous continuons de progresser. C'est le résultat de notre travail et de la constance de nos positions. Nous allons continuer à agir pour améliorer notre représentativité sur le groupe Arcelor-Mittal, qui compte beaucoup de petits sites et de branches. Malgré les PSE, malgré la désertification industrielle, malgré la complexité de la situation sur le terrain, nous faisons des implantations et nous avançons. Si on s'en donne les moyens, rien ne peut nous arrêter ! »

Près de 163 intervenants se sont succédé à la tribune pour évoquer la situation de leur secteur ou de leur entreprise, les combats menés, les défis à venir et les attentes des salariés, du privé comme du public. FO Métaux revient sur les interventions des métallos.



Eric Keller, Schneider

« Malgré un contexte difficile, FO poursuit sa progression et Schneider et est aujourd'hui la première organisation syndicale dans le groupe avec plus de 24 %. Ce résultat, c'est celui du travail des militants, des élus, de la Fédération FO de la métallurgie et de la Confédération, un combat de terrain, salarié par salarié, et ça marche ! Alors que la crise continue de frapper, aggravée par l'austérité qui fragilise la République sociale, les conventions collectives, la protection sociale et le Code du travail, l'industrie et ses

salariés subissent la situation. En face, FO répond coup pour coup au patronat et au gouvernement. C'est à nous de nous battre pour obtenir le respect auquel nous avons droit. Nous revendiquons, nous sommes force de proposition et nous siégeons notamment à la CNI pour défendre les salariés et l'industrie. Et nous avons raison, notre détermination est payante car sans FO la situation serait bien pire. Ne laissons pas le patronat revendiquer, l'avenir des salariés est entre nos mains, pas entre les leurs ! »



Daniel Drouillard, Nobelclad

« Nous sommes confrontés à un PSE, baptisé plan de sauvegarde de la compétitivité, qui va laisser sur le carreau 31 des 60 salariés du site –le seul à savoir faire de la soudure par explosion en France–, alors que l'entreprise dégage des bénéfices et le fera cette année encore. Mais elle veut délocaliser notre production dans son usine allemande, puisqu'elle peut bénéficier là-bas d'un crédit d'impôts de 11 millions d'euros. Nous avons frappé à toutes les portes et nous nous sommes retrouvés obligés de négocier les licenciements. Majoritaires, nous avons ensuite lancé une grève très suivie et les militants FO du département nous ont aidés dans cette mobilisation. Cela a permis de faire imposer à notre entreprise un plan de revitalisation. Néanmoins, et même si nous avons obtenu des indemnités supra légales, les premiers licenciements arrivent en mars... Au-delà de notre cas se pose la question d'une plus large mobilisation pour créer le rapport de force. Si nous ne le faisons pas, nous aurons notre part de responsabilité dans la suite des événements. »



Jean-Louis Dupain, Delphi Diesel

« Que comptons-nous faire contre les délocalisations ? La métallurgie subit de plein fouet ce fléau, mais d'autres secteurs connaissent malheureusement aussi cette situation, qui menace l'existence de notre site de La Rochelle. Depuis le rachat de Lucas-Varity par l'équipementier américain Delphi en 2001, ce dernier n'a eu de cesse de fermer, vendre ou délocaliser les sites. De 11 unités de production en 2001, nous sommes passés aujourd'hui à 4. Pendant ce temps, Delphi a construit des sites en Turquie, Roumanie et en 2014 en Chine pour fermer les sites diesel en France et grossir

les dividendes des actionnaires. Nous avons connu un PSE en 2006, en 2009, en 2014 et un est prévu en 2015 avant la fermeture de notre site. Coût du PSE de l'année 2014 : 23 millions d'euros. Aide de l'Etat en Recherche et Développement : 21 millions d'euros. Le calcul est simple : c'est le contribuable qui paie le PSE ! Nous avons rencontré les politiques, le préfet, le commissaire au redressement productif, etc. Mais personne ne peut ou ne veut s'attaquer au patronat qui continue à se remplir les poches sur notre dos et appauvrir la France. Nous ne pouvons compter que sur nous, mais bientôt ce sera trop tard... Nous devons nous réveiller et agir, les salariés comptent sur nous ! »

Le mot de l'UD

Le secrétaire général de l'UD d'Indre-et-Loire Grégoire Hamelin, issu de la métallurgie, a accueilli les participants lors de la



séance d'ouverture du Congrès. Retraçant l'histoire du département situé dans l'une des régions les plus industrialisées de France, il a rappelé qu'il était durement touché par la crise avant d'en dresser un portrait économique. Si les collectivités territoriales et l'hôpital public en sont les plus gros employeurs, l'Indre-et-Loire repose également sur un vaste tissu de petites et moyennes entreprises. Notre organisation ne cesse d'y remporter des victoires et de progresser en termes de représentativité –la métallurgie y réalise plus de 30 % des voix ! « Notre succès vient de ce que nous plaçons nos actions et nos revendications sur le terrain économique et agissons de manière responsable avec une ligne claire et solide », a déclaré Grégoire Hamelin, qui a exprimé sa fierté d'accueillir ce XXIII^{ème} Congrès Confédéral.

Les délégations étrangères et l'internationale

Welcome, Willkommen, Bienvenue... Pour ce XXIII^{ème} congrès confédéral, les délégations syndicales étrangères n'étaient pas en reste, puisqu'on en dénombrait 29, représentant des organisations syndicales de 25 pays sur tous les continents, sans oublier la secrétaire générale de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) Sharan Burrow et la secrétaire générale de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) Bernadette Segol, deux organisations dont FO est membre. Toutes deux sont d'ailleurs montées à la tribune pour revenir sur l'action des organisations qu'elles représentent, souligner le rôle que doivent tenir les organisations syndicales dans le contexte de crise mondiale actuelle et exprimer leur soutien à l'action de FO tant en France que sur la scène internationale. Se sont également exprimés Candido Mendes, d'UGT Espagne, Elme Joudi, d'UMT-Maroc, Paul Kabore, de l'ONSL-Burkina Faso et Saliou Ndiaye de la Confédération Nationale des Travailleurs Sénégalais (CNTS). Plusieurs tables-rondes se sont également tenues, auxquels ont participé Laurent Smolnik, Stéphane Martegoute, Lionel Bellotti, Marie-Josée Milan, Patrick Michel, Patrice Petetin et Paul Ribeiro afin d'apporter leurs témoignages et de partager leur expérience sur les problématiques examinées. Le secrétaire fédéral en charge de l'international Paul Ribeiro a d'ailleurs animé la table-ronde « emplois, réindustrialisation, salaires et inégalités ». Les débats ont permis de renforcer nos liens avec nos homologues étrangers mais aussi de porter au niveau international les positions de FO.



Laurent Smolnik, Stéphane Martegoute, Paul Ribeiro et Lionel Bellotti lors des tables-rondes internationales.



Christian Mérot, Métalux d'Angers

« Partout, dans les urnes et dans la rue, les peuples refusent l'austérité pendant que les banques et les marchés se gavent sur la dette et que trop d'entreprises profitent d'exonérations fiscales. C'est le refus de cette logique qui nous amène à combattre le Pacte de responsabilité. Comme nous refusons de voir les 34 projets industriels sous-financés et remis en cause alors que partout on ferme, on licencie et on rogne les salaires. Pourtant, on ne relancera pas la machine sans augmentation salariale. La lutte contre le chômage ne fait que renforcer la précarité, dans tous les domaines le grotesque le dispute au mépris. Et le gouvernement et le patronat couronnent le tout en se permettant de revendiquer. Ne les laissons pas s'accaparer notre rôle, qui est de porter les revendications et de défendre les salariés. Certes, le combat peut paraître inégal mais nous avons des armes, dont celle de la grève générale, pour construire le rapport de force. Ne baissons pas les bras. »



Eric Ziegler, Métalux de Haute-Garonne

« Dans notre région, FO est le syndicat n°1. En trois ans, nous sommes passés de 22 à 65 implantations. Partout où nous sommes présents, les résultats grimpent, de même que les adhésions. La crise continue de frapper fort, les salariés ont besoin d'aide et ils savent qu'ils peuvent la trouver chez FO. Tout cela ne s'est fait pas en un jour. Nous sommes présents dans toutes les instances régionales, sur le terrain, dans les entreprises, au contact des salariés. C'est à ce travail permanent et patient de nos militants que nous devons notre force. Le plus important pour nous est d'être présent à la commission paritaire régionale sur les salaires. FO y est moteur et ses résultats ont presque valeur de référence pour les NAO chaque année. Chaque avancée que nous arrachons, nous la devons au rapport de force que nous avons su mettre en place. Il est donc né-

cessaire de poursuivre notre développement pour peser encore plus fort et continuer ainsi de défendre efficacement les salariés, qui comptent sur nous. »



Lucienne Lemaire, Valéo Blois

« La lutte contre les inégalités est au cœur de nos combats. Ceux qui sont à la production et subissent de mauvaises conditions de travail sont aussi ceux qui sont les moins bien payés. Cette inégalité se retrouve aussi dans le patrimoine et l'espérance de vie. Il n'est pas acceptable que certains se tuent au travail pour que d'autres vivent dans le luxe. Une autre répartition des richesses est nécessaire, il faut rendre sa place à l'homme, le remettre au centre de l'économie et faire barrage à la montée de

l'individualisme. C'est à nous qu'il revient de le faire et pour cela nous disposons de véritables atouts. Le fossé entre la loi et la réalité n'est pas une excuse pour ne rien faire. Notre organisation est forte et proche de ses adhérents, nous devons la faire grandir encore et passer à l'action pour faire avancer la cause des salariés. »



**Fabrice Gros,
Legrand Limoges**

« En Limousin, sur les six dernières années, le siège social de Legrand a perdu près de 50% de ses effectifs. La désindustrialisation au plan national entraîne une véritable hémorragie sur le front de l'emploi. FO est présent sur tous les sites de Legrand et ne cesse d'enregistrer de nouvelles adhésions. Mais nous ne sommes pas qu'un syndicat de combat, nous sommes aussi une force de

proposition et nous ne cessons d'en formuler au travers de nos négociations et des commissions dans lesquelles nous siégeons. Les salariés comptent sur nous pour défendre leurs droits et leur emploi. Dans ce contexte de crise, nous devons plus que jamais rester vigilants et solidaires. Pour instaurer un rapport de force, nous devons peser, et donc nous développer. Ce que nous faisons grâce au travail de terrain des militants, et en rappelant sans cesse les valeurs de FO : Indépendance et liberté de revendiquer et de négocier. Continuons d'être lisibles et visibles dans nos actions et combattons la régression sociale ! »



**Laurent Baget,
GEA St-Appolinaire**

« Dans notre entreprise, nous avons mené un long combat sur la prime de temps d'habillage et de déshabillage, en nous appuyant sur la jurisprudence de la Cour de Cassation. Après plusieurs refus

de la direction d'aborder le sujet, nous avons

Deux nouveaux secrétaires confédéraux

Ce XXIII^{ème} Congrès Confédéral a également été marqué par un renouvellement partiel du bureau confédéral. Jean-Marc Bilquez, qui fut secrétaire fédéral de la Fédération FO de la métallurgie pendant 18 ans avant de rejoindre l'équipe confédérale, est en effet parti en retraite. Rendant hommage aux anciens secrétaires généraux de notre organisation Bernard Mourgues et Michel Huc, qui ont compté dans sa vie syndicale et son parcours militant, il a exprimé sa fierté de voir FO avancer et continuer de se dévelop-



per. Rose Boutaric, trésorière confédérale, a elle aussi pris sa retraite après plus de 40 années de militantisme, notamment à la Fédération FO Cadres, dont elle fut secrétaire générale. Tous deux ont été salués comme il se doit par les militants et par Jean-Claude Mailly. L'équipe confédérale a donc accueilli deux



nouveaux secrétaires : le métallo Frédéric Souillot qui, après avoir occupé de nombreuses fonctions syndicales, dont le mandat de DSC chez Tokheim –où il a amené FO à plus de 70 %–, était devenu secrétaire fédéral en charge de la sidérurgie en 2010. L'autre nouvelle venue est Jocelyne Marmande, secrétaire fédérale à FGTA-FO et présidente de l'ANEFA (Association Nationale Emploi Formation en Agriculture).



fini par tomber d'accord pour considérer que ces tâches prenaient 10 minutes chaque jour. La direction a ensuite fait volte-face en suggérant de passer cela en temps de récupération. Avec l'accord des salariés, nous avons donc revendiqué 5 jours de récupération par an. Après de nombreuses discussions, la direction a fini par imposer 3 jours. Nous avons donc été contraint de nous lancer dans une procédure qui nous a emmenés jusqu'à la Cassation et nous a permis d'obtenir ces 5 jours ainsi qu'un rappel de salaire sur 5 ans. Si nous avons gagné, c'est parce que la direction a voulu faire les choses de manière unilatérale. La crise sert de prétexte à de nombreuses choses, mais elle ne doit pas être une raison de cesser de revendiquer et de faire respecter les droits des salariés. »

oublie les questions de sûreté et fait porter les efforts sur les salariés. Conséquence : gel des salaires en 2012 et cette année. C'est la sûreté qui nous inquiète le plus, car elle concerne tout le monde, mais les politiques ne se préoccupent que des résultats et des directives européennes. Pas FO, qui défend les compétences, les emplois, les salaires, les intérêts des salariés, des citoyens et l'industrie française. »



Eric Devy, Areva NP

« Notre entreprise va mal et voit ses pertes continuer de gonfler. En 2003, nous avons signé pour la livraison d'un réacteur EPR à la Finlande. Aujourd'hui, la livraison n'est toujours pas faite et nous en payons le prix. Le dossier Comurhex 2 a lui aussi coûté cher, EDF a revu son niveau de commandes à la baisse dans cette affaire et compléter ses besoins en Russie sans se préoccuper des aspects écologiques. Le rachat d'Uramin s'est également révélé être un fiasco, la mine ne contenant pas d'uranium. La direction n'a plus de logique industrielle, elle

faire et compléter ses besoins en Russie sans se préoccuper des aspects écologiques. Le rachat d'Uramin s'est également révélé être un fiasco, la mine ne contenant pas d'uranium. La direction n'a plus de logique industrielle, elle



Le sens de l'organisation

Pas moins de 180 militants de tous les syndicats FO d'Indre-et-Loire et d'UD voisines étaient sur le pont pour assurer l'organisation du Congrès. Le résultat a été à la hauteur des efforts qu'ils ont fournis pendant de longs mois sous la houlette de leur secrétaire d'UD Grégoire Hamelin. Grâce à eux, les congressistes ont pu se concentrer pleinement sur les débats dans un cadre accueillant, chaleureux, et ils ont pu compter sur le dévouement et l'efficacité des Tourangeaux, dont le sens de l'organisation a contribué au succès du Congrès. Encore bravo !



FD

Signature

**[Quand FO engage sa signature, c'est
pour apporter du concret aux salariés]**

**Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux**



Constellium Issoire FO a le vent en poupe

Les métallos de Constellium Issoire se sont retrouvés le 22 janvier à St-Yvoine (près d'Issoire) pour l'assemblée générale de leur syndicat. Ils se sont réunis autour de leur secrétaire Alain Beudelot, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire de l'UD du Puy-de-Dôme Frédéric Bochard.

Lors de l'assemblée générale de leur syndicat, les militants FO de Constellium Issoire ont pu vérifier de la bonne situation de l'entreprise. Avec Neuf-Brisach, Issoire confirme son caractère vital pour le groupe, puisqu'à eux deux ces sites dégagent près de la moitié des bénéfices de Constellium. Structurellement, une dynamique majeure et nouvelle est engagée sur les deux sites : repositionnement sur de nouvelles lignes de produits à fort potentiel ; programmes d'investissements sur plusieurs années d'une cinquantaine de millions d'euros à Issoire et près du double sur Neuf-Brisach ; maintien des efforts de recherche et développement ; renforcement des effectifs. « Après six années de sous-investissements que nous avons qualifié de déraisonnables, le rattrapage est en cours », a commenté Alain Beudelot. Cependant, la dérive opérationnelle que notre organisation pointait dès le CCE de juillet 2013 s'est confirmée (recul des indicateurs commerciaux, techniques et économiques). Les contre-mesures prises ont pesé sur les résultats, entraînant une baisse de la productivité et un plus fort recours à la sous-traitance. Certes, elles ont permis de rétablir des relations commerciales plus sereines avec Airbus mais la stabilisation du fonctionnement opérationnel du site reste largement à faire. Les résultats sont excellents, ce qui n'empêche pas la nouvelle direction d'en

vouloir toujours plus et d'accroître la pression sur les salariés.

Au plan syndical, FO poursuit sa progression à Neuf-Brisach avec 20 % des suffrages et 56 % des suffrages à Issoire, résultats consolidés pour FO au sein de la société qui depuis 2006 ont progressé de 23 % à l'époque à plus de 35 % aujourd'hui. Le nombre d'adhérent progresse également, et « chaque adhérent est un acteur de la syndicalisation, comme l'a fait remarquer Alain Beudelot. Heureusement que nous avons porté nos revendications et positions pour les salariés, des changements structurels et managériaux sont en cours, nous devons y faire face, comme nous l'avons toujours fait, car il n'y a pas d'autre solution. C'est la seule et nous répondons présent pour les salariés ! » Paul Ribeiro a pour sa part salué le travail des métallos : « Vous êtes les premiers et ce n'est pas un hasard, c'est une confirmation de tout le travail qui a été réalisé et qui est reconnu par les salariés. La prochaine étape doit être de se présenter aussi sur le 3ème collège. Pas de complexes ! Les salariés ingénieurs et cadres, comme l'ensemble des salariés, seront mieux défendus par FO que quiconque. » Il a également rappelé les mots d'ordre de notre Fédération : « Revendiquer, négocier, contracter, faire appliquer a toujours été votre moteur militant, aujourd'hui plus qu'hier il faut l'appliquer. »



GESIM : accord ou désaccord ?

Comme chaque année, la Fédération FO de la métallurgie prépare les négociations au GESIM, qui ont un impact sur l'ensemble des entreprises de la sidérurgie. Dans un contexte économique difficile, notre organisation met tout en œuvre pour défendre le pouvoir d'achat des salariés.

Pour les métallos de la sidérurgie, les négociations du GESIM ont une valeur particulière. Alors que la plupart des entreprises de la métallurgie dépendent des conventions territoriales, elle constitue une convention nationale qui englobe la plupart des sites sidérurgiques. « Ce qu'on signe au GESIM a valeur de pierre de touche, explique le secrétaire fédéral Lionel Bellotti. Ce que nous obtenons sur les salaires est pris comme référence pour les négociations salariales dans les entreprises de la sidérurgie. » En 2014, FO avait signé l'accord, mais ce dernier n'avait pas été appliqué. En effet, les signataires cumulant moins de 30 %, cela avait été une année

blanche. Notre organisation a donc choisi comme base de départ cet accord de 2014, avec pour objectif de le majorer pour compenser la non-application de l'année précédente. « Le risque serait que le GESIM ne propose pas autant que l'an dernier, s'inquiète Lionel Bellotti. Ce qui démontre que nous avons eu raison de signer le document en 2014. » Dans les négociations figure aussi l'accord de décembre 2013 sur l'emploi des personnes en situation de handicap, sujet sur lequel notre organisation ambitionne de mettre en place une politique durable. Après une dernière négociation plénière le 3 mars, la Fédération FO de la métallurgie et les autres syndicats du GESIM devraient arrêter le 11 mars leur décision de signer ou non l'accord proposé, selon qu'il va ou non dans l'intérêt des salariés...



Région Parisienne : les trésoriers au rapport



Mise en place depuis des années, cette réunion des trésoriers demeure un moment fort de la vie du syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne, en ce qu'elle permet d'aborder l'ensemble des éléments financiers du syndicat. « Il est primordiale pour les adhérents d'avoir une vision globale de la réalité financière de leur syndicat, a expliqué Denis Bieber, mais aussi de mettre en avant le rôle des trésoriers et des collecteurs, rôle souvent ingrat et difficile, mais tellement important. » Les participants ont également profité de l'occasion pour faire le point sur le plan de syndicalisation. Et comme l'année dernière le constat est positif : le travail de terrain, au cœur de l'action du syndicat, a permis de créer 11 nouvelles sections syndicales. Mais la situation économique difficile en France n'épargne malheureusement pas la Région Parisienne avec des fermetures de sites, des drames humains et des pertes d'adhérents. La consolidation du bilan de trésorerie, qui interviendra en mars, devrait néanmoins confirmer que la Région Parisienne est à l'équilibre. Denis Bieber a abordé, dans ses vœux, les événements dramatiques qui se sont déroulés dans la Région Parisienne et a rappelé la solidarité de FO à toutes les personnes touchées par ces drames. Il a

aussi relaté les modifications de la structure du syndicat suite à l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2014 du « Syndicat des Métaux de Cergy » dont les sections ont exprimé leur volonté d'être rattaché au « Syndicat FO des Métallurgistes de la Région Parisienne »

Le trésorier Manuel Martinez et le trésorier adjoint Olivier Dajas ont ensuite présenté les comptes du syndicat et le suivi des sections qui lui sont rattachées. Le prélèvement automatique poursuit son développement, ayant déjà conquis plus de 10% des adhérents. Des documents réactualisés à 2015 ont d'ailleurs été distribués lors de la réunion. Cette nouvelle formule de paiement trouve son rythme, même si comme le précise Manuel et Olivier, le collectage terrain continue d'être une priorité.

Hervé Perier, trésorier de la Fédération, a ensuite abordé le sujet de la transparence financière et son importance pour les métallos. Il a rappelé l'importance de la publication des comptes et a félicité le Syndicat de la Région Parisienne pour son travail et son développement. Il a évoqué les difficultés que rencontrent les équipes sur le terrain pour syndiquer, et la nécessité d'aller sur tous les collègues.

Le syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne a réuni les collecteurs de ses sections syndicales et syndicats le 15 janvier dans les locaux de la Fédération autour de son secrétaire général Denis Bieber et en présence du trésorier fédéral Hervé Perier.

Amcor Sélestat : devenir n°1

Les militants du syndicat FO Amcor Sélestat (Bas-Rhin) se sont réunis en assemblée générale le 16 février autour de leur secrétaire Eric Borzic, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire de l'USM 67 Patrick Kammenthaler.

Pour les métallos d'Amcor Sélestat, c'est une assemblée générale sous le signe des élections professionnelles qui s'est tenue le 16 février, puisque les salariés seront appelés aux urnes fin mars. C'est le secrétaire fédéral Paul Ribeiro qui a résumé la ligne directrice pour les semaines à venir : « Faire le maximum sur le terrain pour présenter des candidats sur tous les collèges, car nous défendons tous les salariés aussi bien et même mieux que les autres syndicats, donc pas d'état d'âme, avec FO visons les trois collèges ! » Et pour l'emporter, FO ne manque pas d'arguments, en particulier sur le terrain salariale, puisque l'action de notre organisation lors des NAO 2014 a permis d'obtenir un accord prévoyant 1,1 % d'AG et 0,6 % d'AI. Au-delà, FO a été de toutes les mobilisations et de tous les combats pour créer le rapport de force nécessaire pour défendre les salariés et leurs droits lorsqu'ils sont attaqués par leur employeur, le patronat ou même les gouvernements. Les métallos d'Amcor ont également participé très activement à la vie de notre organisation, tant au niveau fédéral que confédéral et peuvent mettre en avant toute la force et le dynamisme de FO, dont ils vont mettre en avant les actions et positions. En conclusion, Paul Ribeiro a martelé un message



fort :

« Une campagne électorale se gagne aussi avec les syndiqués qui doivent relayer les messages du syndicat et convaincre les collègues de voter pour FO, car pour convaincre et donner envie aux salariés de nous rejoindre, il faut être convaincu ! Que tous les métallos soient solidaires pour atteindre notre objectif : être les 1^{ers} chez Amcor Sélestat et dans tout le groupe. » Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité, et le conseil syndical ainsi que le secrétaire du syndicat Eric Borzic ont été élus de la même manière.

PCA Metz : objectif maintien des emplois



Les militants FO de PCA Metz se sont réunis en assemblée générale autour de leur secrétaire de syndicat Maryvon Rion le 20 janvier. Christian Lafaye, Délégué Syndical Central PCA (DSC), Alexandre Tott, Secrétaire Général de l'union départementale et Alain Robert, retraité PCA Metz, étaient également présents.

L'assemblée générale a été l'occasion d'aborder la question des élections professionnelles qui se tiendront sur le site PCA Metz le 12 mai. FO est bien parti pour retrouver sa représentativité, comme en témoigne notamment la progression du nombre d'adhérents. Mais, comme l'a souligné Maryvon Rion, « cette progression de FO PCA Metz dérange et fait peur à certains qui craignent de perdre leur mandat et leurs heures de délégation, et qui, à part calomnier, n'apportent rien de constructif pour l'intérêt des salariés ». Il a donc rappelé qu'il faudrait se battre jusqu'au dernier moment. Pour ce faire, l'équipe compte sur des adhérents qui ont été nombreux à bénéficier de la formation syndicale, mais aussi sur une liste de candidats compétents et motivés. « Nous devons aussi persuader les salariés du 2^{ème} collège et pourquoi pas celui du 3^{ème} qui eux aussi sont malmenés aujourd'hui, que FO n'est pas un syndicat catégoriel, qu'il représente en France mais aussi dans la majeure partie des sites PCA, les ouvriers, les ETAM, et les cadres », a-t-il expliqué, dé-

plorant néanmoins que la loi de 2008 contraigne les syndicats à une campagne électorale permanente.

Rappelant que les salariés servent trop souvent de variable d'ajustement et que les employeurs essaieront toujours de fabriquer là où c'est le plus rentable, il a prévenu : « ils trouveront FO face à eux pour s'opposer à une logique purement financière ». Au-delà du combat de FO pour préserver et relancer l'activité du site et les emplois qui s'y rattachent, il a souligné que seule notre organisation défendait les salariés au quotidien, pour une AI, une promo, une grille d'évaluation, un entretien préalable à sanction... et a appelé les métallos à le faire savoir. « Quand on demande à un adhérent FO pourquoi il a choisi FO PCA Metz, sa réponse : c'est le meilleur », a-t-il conclu, rappelant que tous les salariés doivent avoir conscience qu'un vote local a des conséquences, à tous les niveaux, au-delà de l'usine (conventions collectives, accords nationaux, etc.).

Auvergne Aéronautique : sauvetage réussi ?

L'an dernier, les 450 salariés d'Auvergne Aéronautique ont poussé un grand soupir de soulagement. Cette société située à Aulnat (Puy-de-Dôme) spécialisée dans la chaudronnerie aéronautique - fabrication (80 % du



chiffre d'affaires) et réparation de pièces et sous-ensembles chaudronnés pour le compte des principaux donneurs d'ordre de l'industrie aéronautique était en effet passé à un doigt du crash. Une opération de sauvetage, mené avec le soutien des principaux clients - Airbus et Eurocopter - ainsi qu'avec l'aide de la ré-

gion Auvergne et des services de l'Etat, s'était accompagné d'une injection d'argent frais de 12 millions d'euros, apportés par Aérofund II, un fonds d'investissement dédié au secteur aéronautique géré par ACE

Management. L'opération avait permis de sauver l'entreprise.

« Nous avons réalisé de nombreux efforts pour fournir la qualité demandée par nos principaux clients, explique le délégué syndical FO Georges Boyer. Les salariés ont dû supporter une profonde restructuration de l'entreprise et aujourd'hui, ils attendent de voir récompenser le fruit de ce travail. » Le secrétaire fédéral Philippe Fraysse, qui est venu visiter le site le 16 décembre et soutenir l'équipe FO et les salariés, a pu voir les efforts des salariés : « L'entreprise est sur la bonne voie, mais elle fait face aux problématiques de tous les fournisseurs, notamment la pression sur les délais et les coûts. » Les propositions de la direction lors des négociations salariales doivent être à la hauteur des efforts des salariés, d'autant qu'Auvergne Aéronautique a été sélectionné par Airbus Group pour la production du cadre arrière de l'entrée d'air de l'A350-1000. La société a également été choisie par le constructeur européen pour réaliser la fabrication de 37 sous-ensembles de conduits destinés aux mâts réacteurs de l'A320, l'A330 et l'A380.

PCA Mulhouse : FO devient n°1



Si les métallos FO n'ont pas cédé à l'euphorie à l'annonce des résultats qui ont vu notre organisation devenir n°1 sur le site PCA de Mulhouse, c'est avant tout parce qu'ils ont le sentiment du devoir accompli. « C'est le résultat de quatre années de travail », a confié le secrétaire du syndicat FO Michel François. « C'est le travail d'une équipe unie », a complété le futur secrétaire du CE Régis Manzi. Dans ce succès de FO, il faut aussi voir la reconnaissance par les salariés des « développements en termes d'investissements et de volumes de production » que l'accord dit « Nouveau contrat social » signé par notre organisation en octobre 2013 apporte au site. Pour rappel, cet accord instaure la modération salariale (dont un gel des augmentations en 2014) et une plus grande flexibilité du temps de travail en échange du maintien des usines françaises et d'une augmentation de la production. Le résultat « ne donne pas de chèque en blanc » à la direction, a toutefois prévenu Michel François, rappelant les « efforts » des salariés induits par l'accord et les assurant que notre organisation continuera d'être vigilante sur la réduction d'effectifs et les conditions de travail.

Mais la victoire de FO sur ce site de près de 7 000 salariés doit aussi aux thèmes portés par l'équipe syndicale pendant la campagne, au premier rang desquelles les conditions de travail, justement. Car en juillet, le site, qui a déjà été profondément réorganisé, va passer en monoflux. « Notre équipe est tous les jours sur le terrain, au contact des salariés, et prend en compte tous les aspects de leur vie professionnelle, a expliqué Michel François. Contrairement à d'autres, nous ne nous intéressons pas à eux uniquement à l'approche des élections, nous avons une vision de long terme pour l'entreprise et les emplois, nous parlons vrai et de manière responsable. » Et pour porter cette parole et ces convictions, l'équipe FO sait préparer en permanence la relève syndicale pour maintenir son dynamisme. Quelques jours après les élections, les salariés ont eu une nouvelle confirmation que leur vote était le bon : ils ont bénéficié d'une importante prime d'intéressement, qui découle directement des dispositions négociés et signés par notre organisation en 2013. A l'issue de cette élection, et en fonction du cycle électoral, FO Métaux est devenu le premier syndicat chez PCA.

Le développement est l'une des priorités de notre organisation, et pour les métallos FO du site PCA de Mulhouse, ce n'est pas un vain mot. Au terme d'une campagne de terrain pour laquelle ils n'ont pas ménagé leurs efforts, ils sont sortis vainqueurs des élections professionnelles du 12 février, faisant de FO la première organisation syndicale du site.

USM de la Moselle : en marche pour le développement

Le développement est une priorité pour notre organisation, et c'était justement le sujet de la réunion de l'USM de la Moselle qui s'est déroulée le 12 février à Metz. Après la mise en place d'un nouveau bureau lors de l'assemblée générale de novembre dernier, l'heure est à la mise au point d'un plan de développement. Autour de sa secrétaire Isabelle Gobert et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, les métallos se sont mis d'accord sur la marche à suivre, déclinaison du mot d'ordre de notre Fédération : « se renforcer là où nous sommes présents et s'implanter là où nous ne le sommes pas. »

Pour ce faire, ils vont affiner le ciblage des entreprises dans lesquelles créer des implantations à l'aide du fichier INSEE acheté par FO Métaux. Ils vont ensuite impulser une nouvelle dynamique sur le département. Comment ? En tenant des réunions mensuelles du bureau de l'USM au plus près du terrain, afin que les forces vives de la métallurgie apportent leur concours et profitent en retour de l'expérience, du réseau et de la force de l'USM. Ils ont également prévu qu'un membre du bureau soit présent à chaque assemblée générale d'un syndicat FO Métaux dans la Moselle. Après un point sur les discussions en cours sur les mi-



nima salariaux, ils sont revenus sur l'importance de la formation syndicale pour un développement plus efficace. « La Moselle dispose aujourd'hui d'une équipe performante et motivée pour faire grandir FO », s'est réjoui Lionel Bellotti. Enfin, le secrétaire de l'UD57, Alexandre Tott est revenu sur le récent Congrès Confédéral de Tours.

Legrand Limousin : passage de relais

Le 19 février à Limoges s'est tenue l'assemblée générale du syndicat FO Legrand Limousin. Les militants FO se sont retrouvés autour de leur secrétaire Francis Jarry, dont c'était la dernière AG, et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller.

Pour cette dernière assemblée générale de Legrand Limousin en tant que secrétaire de syndicat, Francis Jarry, avant de présenter le rapport d'activité, a tenu à remercier l'ensemble des métallos pour leur confiance et leur amitié au long de ces années passées à leurs côtés. Il a également exprimé sa fierté d'avoir organisé la conférence de branche électrique, électronique, nucléaire et secteurs rattachés qui s'est tenue à Feytiat en octobre dernier. Revenant ensuite sur l'activité du syndicat, il a plus particulièrement insisté sur le rôle capital que notre organisation a joué dans les âpres discussions auxquelles ont donné lieu les NAO cette année : « FO, comme d'habitude, y a tenu une place importante, bien au-delà de ses 10 % de représentativité, et a su faire aboutir le dossier malgré la haute tension qui l'entourait. » Hormis ce sujet, Francis Jarry a expliqué qu'il n'y avait pas eu d'accord notable à négocier et que l'année écoulée n'avait pas vu d'événements significatifs se dérouler. Les métallos ont ensuite élus le nouveau bureau du



syndicat à l'unanimité ainsi que le conseil syndical. Afin d'assurer la stabilité et la pérennité de FO chez Legrand Limousin, Francis Jarry avait prévenu dès 2014 de son départ et a pu organiser sa succession. Il a donc pu passer en toute sérénité la main à Fabrice Gros, dont la première mission sera d'organiser les troupes pour les prochaines élections professionnelles qui auront lieu en fin d'année. Il a reçu des mains d'Eric Keller la médaille de la Fédération « en signe de reconnaissance et de remerciements pour toutes ces années d'investissement indéfectible au sein de FO Legrand Limousin, de travail, de négociations et de combats syndicaux au service du syndicalisme réformiste. »

Delphi Diesel La Rochelle : la survie en question

Quel avenir pour le site Delphi Diesel de La Rochelle ? Après un PSE en 2006, en 2009, en 2014 et un nouveau qui interviendra cette



année, les métallos FO de l'équipementier automobile redoutent que leur usine ne ferme ses portes. Voilà pourquoi ils ont lancé une importante mobilisation lorsqu'ils ont appris la venue de Kerman Erman, directeur général de Delphi France, sur le site le 4 février, afin de l'interpeller sur son investissement

personnel et sa volonté de trouver une solution pour sauver La Rochelle et ses 330 salariés, comme il s'y était engagé lors du CCE du 10 décembre dernier. Aussitôt, la direction du site a tenté de reporter sa venue, mais

devant la détermination de l'équipe FO emmené par son secrétaire Jean-Louis Dupain, la visite a été maintenue.

Malgré le froid, les élus FO, qui avaient déjà organisé un débrayage le 16 janvier, l'ont donc accueilli et lui ont présenté leurs revendications. Lors de la réunion, malheureusement, aucune nouvelle annonce n'a été faite : « M. Erman est venu en observateur pour s'assurer que le plan prévu allait se dérouler sans heurts, déplore Jean-Louis Dupain, puisqu'il a prévenu que quand il déciderait de la fermeture du site ça irait très vite et qu'il aurait juste à appuyer sur un bouton. Le lendemain se tenait une réunion avec la SOFRED, Cabinet spécialisé dans la recherche de repreneurs éventuels. Et lors d'un CE exceptionnel le 6 février, la direction annonçait l'embauche d'une centaine d'intérimaires sur le site de Blois. « Rien de tout cela ne remet en cause la fin annoncée de Delphi sur La Rochelle, regrette Jean-Louis Dupain. Mais tout ceci constitue autant de bonnes raisons de rester mobilisés pour défendre le site et les emplois ! »

Stelia Méaulte : fusion accomplie !



Cette assemblée générale était la première depuis qu'Aerolia a changé de nom, le 1^{er} janvier, pour devenir Stelia suite à la fusion entre Aerolia et Sogerma. Pour notre organisation, la réalisation de cette opération constitue une satisfaction, car elle correspond à une revendication de longue date de FO, pour laquelle le secteur aéronautique revêt une importance stratégique et nécessitait la consolidation des aérostructures en France pour faire face à la concurrence internationale. « Face à cette évolution et conscient des conséquences éventuelles d'un tel rapprochement, en termes d'emplois, mais aussi au niveau industriel et social, FO va continuer de prendre ses responsabilités avec la volonté de pérenniser l'avenir de l'ensemble des sites et de ses salariés ! », a prévenu Dany Devaux. Il est ensuite revenu sur les évolutions propres au site de Méaulte, afin de dresser un bilan de l'année écoulée, de la situation actuelle et d'appréhender les interrogations face à l'évolution de l'entreprise.

Anticiper

Les activités de fabrication de Pièces élémentaires métalliques seront redéployées en cohérence avec la stratégie industrielle engagée depuis plusieurs années vers le site de Saint Nazaire pour les pièces 5 axes, les pièces 4 axes étant déjà affectées à la Tunisie dans le cadre de la stratégie low cost. Autrement dit, les moyens actuels continueront de produire encore pendant quelques années, il n'y aura pas zéro activité usinage à Méaulte. La principale activité nouvelle sera la pointe avant du Beluga, assemblée complètement et équipée système à Méaulte, ce qui permettra au site de réaliser la première pointe avant complète de son histoire. Mais pour notre organisation, il faut voir plus loin et il est également essentiel que le site poursuive son engagement dans la voie de l'excellence industrielle au service de la livraison des WP pointes Avant, portée par la vision du projet 3X. Il faut aussi continuer le développement de l'expertise en matière de fabrication de panneaux composites de grande dimension et d'assemblage d'éléments d'aérostructure complexes, de pointes avant composites et métal-

liques, équipées ou non. « En s'appuyant sur son expertise d'assemblage, Méaulte restera un site de référence pour la mise en œuvre des technologies d'automatisation robotique », a expliqué Dany Devaux, ajoutant que l'assemblage de la barque 13/14 à cadence 25/mois, ainsi que les barques Bombardier 7000/8000 seront les activités majeures transférées sur le site de Rochefort.

Au plan social, l'accompagnement des salariés impactés par la création de Stelia restera au centre des préoccupations de FO et tous les moyens d'information, d'accompagnement et de formation seront mis en œuvre pour ne pas mettre en difficulté un seul des personnels concernés. Entre 150 et 170 salariés devraient être concernés par une adaptation de compétences, de métiers avec des formations accompagnant l'évolution des compétences, dans le même métier, la même fonction. Il n'est pas question de suppressions de postes ou de PSE, et durant toute la période de concertation, FO sera force de proposition avec la volonté de défendre au mieux les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des salariés. Forte de sa place de première organisation syndicale avec plus de 42% des voix aux élections professionnelles de juin dernier, FO a montré qu'elle demeurerait le syndicat de la fiche de paie en parvenant à conclure en 2014 un accord prévoyant 3,2 % d'augmentation générale qui se place dans le tableau de tête des accords négociés dans la métallurgie.

Jean-François Knepper, DSC Airbus, est intervenu pour donner la position de FO en solidarité avec Stelia. En conclusion de l'assemblée générale, Frédéric Homez est revenu sur la situation nationale, notamment le Congrès Confédéral FO qui se déroulait en début de mois, le renforcement de la politique d'austérité, les menaces pesant sur le dialogue social, la loi Macron, les retraites et les nombreuses actions que notre organisation aura à mener dans les mois à venir. Il a indiqué que le site de Méaulte change souvent de nom et à chaque fois pour grossir industriellement, en sachant que la direction de Stelia répond à une revendication de notre Fédération sur une aérostructure française forte dans Airbus Group. Il a également salué le travail de l'équipe syndicale FO du site et du DSC qui veillaient attentivement aux évolutions de la fusion.

Les métallos FO de Stelia Méaulte se sont réunis le 17 février pour leur assemblée générale. Ils étaient réunis autour de leur secrétaire de syndicat Noël Bellengier, et en présence du délégué syndical central Dany Devaux, du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, du coordinateur FO Airbus Group Yvonnick Dreno et du délégué syndical central d'Airbus Group Jean-François Knepper.

Airbus Helicopters Marignane

accueille Jean-Claude Mailly

Le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly s'est rendu à Marignane le 26 février, accompagné du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Philippe Fraysse. Alors que les métallos préparent activement les élections qui interviendront prochainement, ils ont été accueillis par le secrétaire du syndicat FO Patrice Petetin et le secrétaire de l'UD 13 Gérard Dossetto. Après la visite du site, ils ont participé à une réunion d'information syndicale à laquelle près de 850 salariés sont venus.

Lors de cette réunion d'information syndicale qui précédait de quelques semaines les élections professionnelles chez Airbus Helicopters Marignane, le secrétaire du syndicat FO Patrice Petetin est revenu en détails sur les faits marquants de 2014 et les combats menés par notre organisation, mais aussi sur les défis qu'il faudra affronter en 2015. Outre l'accord ACCES sur lequel FO a réussi à faire annuler la décision de la direction qui tentait de ne pas donner les 20 % de jours de compensation aux absents dans l'année, c'est bien sûr sur les salaires que l'action de FO a porté en 2014. Expliquant le refus de notre organisation de signer à 2,7%, Patrice Petetin a déclaré : « Les propositions n'étaient pas à la hauteur de nos attentes et nous avons constaté le non-respect des engagements pris au fur et à mesure des discussions de la part de la direction. Il y avait une volonté de nous imposer du conditionnel pour 2015, mais aussi d'y mettre un relevé de décision, qui aborde les leviers la compétitivité, et d'y rattacher le coût du travail. Tout ceci était inacceptable ! » De plus, de nombreuses réorganisations ont été mise en place, amenant des perturbations professionnelles et morales. Côté embauche, tous les apprentis non pas été pris, et sur 240 alternances, 27 CDI seulement ont été retenus ! Il y a aussi de plus en

syndicale passe beaucoup de temps. FO s'inquiète de l'augmentation du nombre de dépressions et de burn-out et se tient quotidiennement aux côtés des salariés.

Réalisme et efficacité

Et pour 2015, à quoi faut-il s'attendre ? Les charges de travail sont inquiétantes, bien que de gros contrats soient en cours de négociations. Les chaînes Dauphin et appareils légers se vident, ce qui impactent les équipes. « Alors que la direction n'a que les coûts à la bouche, nous considérons que c'est l'organisation du travail qu'il faut améliorer », a expliqué Patrice Petetin. Et pour cela, il faut peser au sein de l'entreprise. Voilà pourquoi les métallos sont mobilisés pour les élections professionnelles qui auront lieu sur le site de Marignane le 19 mars. Partout dans le groupe, FO a progressé, surtout à Toulouse, où notre organisation est passée de 45,6 % en 2010 à 57,4% aux dernières élections. Et les Marignanais comptent bien approcher ces scores. Patrice Petetin a également, dans le cadre de l'élection du CE, mis en garde contre le « chant des sirènes » d'autres organisations syndicales qui n'hésitent pas à verser dans la démagogie avec des solutions aussi miracles qu'irréalistes, et a rappelé que seul FO savait défendre l'industrie et les emplois avec réalisme et efficacité. Frédéric Homez est intervenu pour revenir sur la politique salariale du groupe Airbus, qui se doit d'être à la hauteur des efforts des salariés et des résultats de l'avionneur, surtout au moment où IG Metall est parvenu à signer à 3,4 % malgré une inflation plus forte en Allemagne qu'en France. Il a également évoqué les 34 projets industriels, les comités de filière de la CNI au sein desquels FO tient toute sa place et, plus largement, le nécessaire soutien à l'industrie en France. Jean-Claude Mailly a ensuite pris la parole pour s'adresser aux participants et présenter les positions de FO sur les grands sujets nationaux, qui concernent tous les salariés, et plus particulièrement la loi Macron, les retraites et l'avenir du dialogue social, que notre organisation compte bien défendre jusqu'au bout.



plinaires sur lesquelles l'équipe

○ **Tout savoir sur** *le compte personnel de formation*

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est, depuis le 1er janvier 2015, un compte individuel permettant à tout salarié d'accumuler des droits à des heures de formation, à partir du moment où il entre sur le marché du travail jusqu'à son départ à la retraite.

Comment ça marche ?

A la fin de chaque année travaillée à temps complet, le CPF est alimenté de 24 heures jusqu'à la 120ème heure acquise, puis, au-delà, à raison de 12 heures par an, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Pour les salariés n'ayant pas travaillé à temps complet sur l'ensemble de l'année (salariés à temps partiel, contrat à durée déterminée...), le nombre d'heures créditées est calculé à due proportion du temps de travail effectué, à moins qu'un accord collectif ne prévoit des dispositions plus favorables.

A qui bénéficie-t-il ?

- A toute personne d'au moins 16 ans (15 ans pour les apprentis),
- qu'elle soit en emploi, en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage ou à la recherche d'un emploi (inscrite ou non à Pôle emploi),
- accueillie dans un Esat ou
- accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle.
- A toute personne licenciée économique, quand bien même elle aurait adhéré à un Contrat de Sécurisation Professionnelle (auparavant, le DIF était soldé par la conclusion d'un CSP).

Vais-je perdre mes droits au DIF ?

Non. Le CPF remplace le DIF depuis le 1er janvier 2015 mais les heures de formation acquises au titre du DIF à cette date peuvent être créditées sur le CPF par une déclaration du salarié sur le site www.moncompteformation.gouv.fr. Ces heures pourront être utilisées jusqu'au 1er janvier 2021, dans les conditions prévues pour le CPF. Sachez que votre employeur est tenu de vous adresser votre solde d'heures DIF avant le 31 janvier 2015, document qui vous sera ensuite demandé pour obtenir le financement d'une formation. Pour connaître les formations particulières accessibles au titre du reliquat d'heures DIF, consultez le site précité.

A quoi sert-il ?

A financer des formations qualifiantes précisément définies, telles que :

- Les formations permettant d'acquérir « le socle de connaissances et de compétences » (décret à venir) ;
- L'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) (décret à venir) ;
- Les formations figurant sur des listes établies par les partenaires sociaux au niveau de la branche, de la région ou interprofessionnel, et qui sont sanctionnées par un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), une certification enregistrée dans le RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ou encore une certification ou une habilitation inscrite à l'inventaire de la CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle). Vous pouvez accéder à ces listes sur le site internet indiqué plus haut. Les demandeurs d'emploi ont également accès à des formations qualifiantes financées par les Régions, Pôle emploi ou l'AGEFIPH.

Dois-je obtenir l'accord de l'employeur pour utiliser mes heures de CPF ?

Oui, si le salarié entend suivre une formation pendant son temps de travail. En effet, sauf accord collectif contraire, l'employeur peut refuser autant de fois qu'il le souhaite les demandes du salarié visant à utiliser ses heures de formation CPF pendant le temps de travail. Si, au contraire, l'employeur accepte la demande du salarié, son accord doit porter aussi bien sur le contenu que sur le calendrier de la formation. Par exception, certaines formations ne nécessitent l'accord de l'employeur que sur leur calendrier (ex : un accompagnement VAE). A noter qu'il est interdit d'imposer au salarié d'utiliser ses heures acquises au titre du CPF.

Non, si le salarié entend suivre une formation en dehors de son temps de travail, et qu'il a accumulé assez d'heures de formation pour couvrir l'intégralité de sa formation. A défaut d'un nombre d'heures suffisant, l'accord de l'employeur est nécessaire.

Les demandeurs d'emploi peuvent se contenter d'informer Pôle emploi sur leur projet de formation, si le nombre d'heures inscrit sur leur compte est suffisant pour couvrir l'intégralité de la durée de la formation. A défaut, la validation du projet par Pôle emploi est nécessaire.

Et si l'employeur ne répond pas à ma demande ?

Si l'employeur ne répond pas à la demande du salarié dans un délai d'un mois, son silence vaut acceptation. La demande doit avoir été formulée par le salarié :

- 60 jours minimum avant le début de la formation, pour une formation de moins de 6 mois ;
- 120 jours minimum avant le début de la formation, pour une formation de plus de 6 mois.

Suis-je rémunéré pendant ma formation ?

Oui, le salarié bénéficie d'un maintien de salaire si sa formation se déroule pendant son temps de travail.

Non, si sa formation se déroule en dehors de son temps de travail.

Qui finance ma formation ?

- Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi ;
 - L'OPACIF si le CPF est mobilisé dans le cadre d'un Congé individuel de formation (CIF) ;
 - L'OPCA de l'entreprise, pour les salariés hors CIF.
- Si la durée de la formation dépasse les heures de formation acquises au titre du CPF, des heures complémentaires peuvent être financées par :
- Le titulaire du CPF lui-même ;
 - L'employeur ;
 - Un OPCA (politique d'abondement défini par un accord de branche) ou un OPACI (en cas de CIF) ;
 - L'Etat ;
 - La Région ;
 - Pôle emploi ;
 - La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse si l'intéressé est titulaire d'un Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité ;
 - L'AGEFIPH pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.

Ces heures complémentaires sont mentionnées dans le compte sans y être inscrites. Elles ne sont pas prises en compte pour le calcul du plafond de 150 heures.

Des métaux et des mots

Tous les mois,
FO Métaux vous
propose mots croisés
et sudoku, ainsi qu'un
peu de culture,
syndicale bien sûr,
autour d'un mot
chargé d'histoire
et que les métallos
connaissent bien.

Solution du n° 538

1	7	5	6	4	3	9	8	2
3	4	9	2	1	8	6	7	5
8	6	2	7	5	9	3	4	1
6	1	4	9	8	2	5	3	7
7	2	8	5	3	4	1	6	9
9	5	3	1	6	7	4	2	8
4	3	7	8	9	1	2	5	6
5	8	1	3	2	6	7	9	4
2	9	6	4	7	5	8	1	3

Sudoku

						9		2
	8			6				
			1			3	5	6
		9	6		2		3	
5	6			3			4	7
	4		5		1	6		
6	9	7			5			
				2			9	
4		8						

Mots croisés n° 539

Horizontalement

A. Partage le pouvoir à droite et à gauche. B. Peut être utile à la rigueur. C. Donne sa voix à un programme. Tout ce qui brille n'en est pas. D. L'entrée du théâtre. Pronominal. Coule en Italie. E. En Béotie. Possessif. Un pré tout retourné. F. Nippes vraiment trouées. Charrie sans rien transporter. G. Théorème devenu groupe d'électronique. L'étonnement met ce mot à la bouche. H. Frappe le nez du marin. Département. I. On descend, paraît-il, de la même branche, mais lui descend rarement de la sienne. J. Condamne à l'inaction.

Verticalement

1. Extinction de voix. 2. Gallinacé parfois resplendissant. 3. Liquide. C'est pas un cadeau, mais presque. 4. Pratiquent un vieux supplice. 5. Type de relais électrique. On lui tourne autour. En Grèce. 6. Venues au monde. Champion. Dans un cloaque. 7. Où se déclare la flamme. Fleur coupée. 8. Dans le noir. Avait donc été démolé. 9. Participeras. 10. Qualifie une commission à refaire tous les cinq ans.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 538

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	T	A	V	L	O	R	I	S	M
B	E	M	P	A	I	L	L	E	U
C	L	E	R	O	T	L	N	O	
D	E	R	E	S	S	U	B	I	T
E	P	I	S	T	E	M	U	C	O
F	A	C	E	U	I	I	M		
G	T	A	U	X	I	N	P	A	
H	H	I	B	E	R	N	A	A	N
I	I	N	A	M	O	V	I	B	L
J	E	S	C	A	M	O	T	E	S

Le mot du mois : Congrès

Les premières pages de ce *FO Métaux* témoignent du sérieux avec lequel nos délégués ont participé au congrès confédéral ; dans une excellente ambiance, certes, mais enfin ils n'étaient pas là-bas pour la gaudriole. Pourtant, on se doit d'évoquer ici certain sens méconnu du mot « congrès », qui renvoie à un tout autre domaine.

Pour commencer par l'acception la plus courante, qui intéressait donc les militants FO réunis à Tours, le mot est entré dans la langue française en 1611 comme « réunion de plusieurs personnes », issu du latin *congressus*, précisément « réunion ». En 1692 est apparu le sens de « réunion de ministres pour régler les questions internationales » (par exemple le fameux congrès de Vienne, après la chute de Napoléon). Enfin, en 1774, les États-Unis naissants se dotèrent d'un Parlement appelé Congrès où siègent représentants et sénateurs, aujourd'hui élus dans les 50 États. Donc, osera-t-on écrire, reproduisant leurs 50 nuances.

Transition laborieuse pour parler de sexe. À propos de congrès ? Oui, car certains dictionnaires rappellent que le mot a d'abord désigné une « union sexuelle » (une réunion à deux, en somme). Ambroise Paré parle de l'« *incroyable désir de congrès qui anime l'homme et la femme* ». Que les conjoints de nos délégués se rassurent : ce sens a disparu. D'ailleurs, ce n'était pas toujours l'occasion de rigoler car il désignait aussi une épreuve judiciaire, demandée par une épouse pour prouver l'impuissance de son mari et faire annuler le mariage. Wikipédia nous en donne les détails : « *Les époux étaient réunis dans un lit clos selon l'usage de ces époques, en présence des juges, officiels, conseillers, avocats, greffiers, médecins et experts judiciaires.* » On comprend que l'épreuve se soit parfois révélée peu probante car autant de témoins avaient de quoi faire perdre ses moyens au pauvre mari, ce pourquoi ce type de « congrès » fut abandonné en 1677.

Solides & solidaires



SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

- Vous accompagner à toutes les étapes de la négociation des accords de branche

22 branches professionnelles, 200 000 entreprises et 7 millions de personnes protégées.

- Vous garantir une relation de proximité

1 500 conseillers présents sur l'ensemble du territoire.

- Vous assurer des solutions globales et accessibles, en santé et en prévoyance

Une maîtrise des coûts assurée par le plus important réseau conventionné en France et des accords passés avec la quasi-totalité des professionnels de santé.

- Vous proposer des services de qualité pour répondre aux attentes des salariés

200 000 conventionnements avec des professionnels de santé,

2 500 services de soins (cabinets dentaires, centres d'optique, etc.) et d'accompagnement (services à la personne, petite enfance, etc.) mutualistes,

16 000 aides financières accordées chaque année pour l'action sociale,

3 000 actions de prévention santé assurées chaque année dans toutes les régions.

Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, Mutex - l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.

Pour nous contacter :
collectif@mutex.fr
www.mutex.fr

MUTEX - l'alliance mutualiste



UNE
COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ POUR TOUS
LES SALARIÉS,
ÊTES-VOUS BIEN
INFORMÉ



Au 1^{er} janvier 2016 au plus tard, tous les salariés du secteur privé devront bénéficier d'une complémentaire santé.

Pour tout savoir sur la réforme : connaître le calendrier, décrypter son actualité... Malakoff Médéric vous accompagne.

Rendez-vous sur le site :
complementaire-sante-obligatoire.malakoffmederic.com

Votre contact :
contact-branches@malakoffmederic.com

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR